

# PLAN DE RECONNAISSANCE DU MÉCÉNAT ENTREPRISE



Chers mécènes et futurs mécènes,

Vous trouverez ci-dessous les différents avantages proposés selon le montant de votre soutien. D'autres formats peuvent être envisagés, je suis à votre disposition pour en discuter.

Chaleureusement,

Caroline

	Entreprise amie ≥ 2000 €	Entreprise bienfaitrice ≥ 5000 €	Entreprise associée ≥ 10000 €	Entreprise grand mécène ≥ 15000 €	Entreprise ambassadeur ≥ 20000 €
Newsletter trimestrielle réservée aux mécènes	✓	✓	✓	✓	✓
Présence dans le générique de l'aftermovie	✓	✓	✓	✓	✓
Invitation aux temps forts des mécènes	✓	✓	✓	✓	✓
Présence sur le site internet	✓	✓	✓	✓	✓
Présence sur le dépliant		✓	✓	✓	✓
Bannières publicitaires aux abords du festival (à fournir)			✓	✓	✓
Publication sur le partenariat sur nos réseaux et dans la presse				✓	✓
Logo sur l'affiche du festival				✓	✓
Invitations soirée d'ouverture	2	2	2	2	2
Pass pour tous les spectacles du festival au Club des mécènes		2	4	6	10

\*Club des mécènes : espace réservé

Pour les mécènes entreprises, le don minimum annuel est fixé à 2000 €.

Déduction fiscale de 60 % du montant du don pour les entreprises mécènes, dans la limite de 20000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé (art. 200 et 238 bis du CGI).

## COMMENT FAIRE ?



### EN LIGNE

Paiement par virement via le **formulaire de don en ligne**



### PAR CHÈQUE (avec le bulletin de don)

À l'ordre de l'association Les Scènes de Bréhat, Crech Tarec, 22870 Ile de Bréhat

Ou **contactez-nous** à : [caroline.vannini@scenesdebrehat.fr](mailto:caroline.vannini@scenesdebrehat.fr)